

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT**N ° 1590**

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 62

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Avant de vouloir taxer les engrais azotés, il est indispensable de bien mesurer les effets économiques d'une telle redevance sur la trésorerie des exploitations agricoles nationales.